



La taille non mutilante pour lutter contre les maladies du bois



PRODUCTIONS VÉGÉTALES, FORÊT

1 jour et demi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les maladies de bois sont un facteur important de mortalité des ceps. Les solutions curatives n'existent pas mais il existe des mesures préventives pour les limiter comme la taille non mutilante et des solutions qui permettent de remplacer le cep manquant tout en gardant le système racinaire: le greffage.

Date(s) / Lieu(x)

13 et 17 décembre 2018
Beaujolais

8 et 15 janvier 2019
Beaujolais

Horaires

Coût

Contributeur VIVEA : 49 €/module Salarié ou autre public : nous consulter

Intervenant(s)

Guillaume PAIRE, conseiller
Chambre d'agriculture de Saône et Loire

Responsable de stage

Caroline RESPAUD-
04.74.02.22.30

Contact

Caroline RESPAUD
04.74.02.22.30

Objectif(s)

Connaitre les principes de la taille non mutilante et du greffage. Acquérir les gestes techniques pour adopter des mesures préventives par la taille non mutilante. Connaitre les principaux travaux réalisés pour lutter contre les maladies de bois et les résultats d'expérimentation.

Public

Viticulteurs-trices.

Contenu

Etat des lieux des maladies de bois dans le vignoble. Panorama des connaissances sur ces maladies et des techniques testées pour les freiner et les éliminer. La technique de recépage et la taille non mutilante : ses effets sur l'expression des maladies et la mise en pratique. Impact de la taille sur la présence de bois mort dans le cep. Gestes à accomplir pour limiter ce phénomène.

Méthodes pédagogiques et pré-requis

Exposés participatifs. Démonstrations et mise en pratique sur le terrain.

Les + de cette formation

Une formation axée sur la pratique.
Des formateurs qui participent aux avancées techniques sur le terrain.

Les partenaires de la formation



Votre
Chambre d'agriculture
EST CERTIFIÉE
pour ses activités
de conseil et
de formation
Pour en savoir plus, cliquez ici



Chambre d'Agriculture du Rhône

18 Avenue des Monts d'Or - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY